

ASSEMBLÉE NATIONALE

17 mai 2023

PROGRAMMATION MILITAIRE POUR LES ANNÉES 2024 À 2030 ET PORTANT
DIVERSES DISPOSITIONS INTÉRESSANT LA DÉFENSE - (N° 1234)

Commission	
Gouvernement	

Tombé

AMENDEMENT

N° 779

présenté par
Mme Thillaye

ARTICLE 35 BIS

Au début de la première phrase de l'alinéa 3, substituer au mot :

« Les »,

le mot :

« Ces ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.